



Syndicat Local **FO Justice** MA AURILLAC

« Y'a quelque chose de pourri au royaume d'AURILLAC »

Tel aurait été le début d'Hamlet si Shakespeare avait visité la Maison d'Arrêt d'Aurillac de nos jours. Quoi que, après réflexion, « omelette » aurait été un titre plus judicieux. En effet, l'omnipotent chef d'établissement n'hésite pas à casser des œufs pour donner l'illusion d'une maîtrise ferme mais sûre de l'établissement.

Ô combien de coups de sang le seigneur local a-t-il eu ? Et ce, dans le seul but de montrer toute sa magnificence au point, par exemple, d'humilier un cadre devant une assemblée pour quelques minutes de retard alors que ce dernier rédigeait la note d'ambiance ? Et alors même qu'il est la colonne vertébrale de l'établissement sur lequel ce seigneur n'hésite pas à s'appuyer pour corriger les errements de certains. Ou encore d'humilier un agent administratif plus que loyale en utilisant une problématique personnelle passée pour asseoir son autorité sur une histoire de congés.

Trop ? Certainement ! En tout cas, à défaut de « vouloir une plaque à son nom sur le mur de l'établissement » (pour reprendre ses termes) il aura su se montrer hardi pour graver dans le marbre de l'esprit de certains ses sautes d'humeurs disproportionnées lors des réunions de service et autres assemblées. Hardiesse qui, par contre, ne semble pas démontrer pour demander le remplacement des postes vacants au sein de l'établissement.

FO Justice ne jouera pas au petit marquis courtisan et n'hésitera pas à communiquer sur ces dérives dignes d'un autre temps.

Dans le parcours scolaire et à l'ENAP on nous rappelle Montesquieu, philosophe des lumières dont les idées animent encore les débats actuels, et qui disait : « tout homme doté d'un grand pouvoir est tenté d'en abuser ». Il est donc inacceptable de voir cela en 2024.

FO Justice rappelle à son Altesse qu'à vaincre sans péril, il ne tire aucune gloire. Et donc au lieu de taper sur les sujets les plus loyaux envers notre administration, qu'il aille au bout des choses avec les plus récalcitrants. L'aura d'un chef ne se fait pas en étant fort avec les conciliants, à cette pratique on ne gagne que la défiance et l'irrespect.

FO Justice rappelle que la Maison d'Arrêt d'Aurillac n'est pas le château fort du seigneur local mais qu'elle fait partie de la « France pénitentiaire ». A ce titre, **TOUS** les agents de l'établissement cantalien sont des fonctionnaires devant appliquer les textes en vigueur comme le code de déontologie. Le terme d'appartenance à la France pénitentiaire ne doit pas être rappelé uniquement par l'encadrement aux subordonnées mais être le leitmotiv de tous les personnels de l'établissement, tous corps et grades confondus.

SL **FO Justice** Aurillac,
Le 9 décembre 2024

